

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL DE MUTATION DES CADRES C DU 30 JUIN 2016

Monsieur le Président,

Les agents des Finances Publiques se sont fortement mobilisés depuis le début de l'année pour rappeler leur opposition à la politique menée à la DGFIP et plus généralement à celle imposée par le gouvernement.

Dans un contexte global particulièrement lourd (marqué par le terrorisme et l'état d'urgence), le niveau de détermination de la mobilisation contre la loi travail et l'émergence de mouvements citoyens, comme Nuit Debout ou les Interluttants, témoignent d'un mécontentement persistant.

Par la loi El Khomri, mais également à travers d'autres textes antisociaux, le gouvernement :

- casse les garanties collectives du Code du travail et ses acquis sociaux (temps de travail, majoration des heures supplémentaires, médecine du travail, CHSCT etc.),
- facilite le licenciement dans le privé et va donc accroître la précarité dont sont victimes les jeunes et les femmes en premier lieu,
- remet en cause les 35 heures et veut instituer + de flexibilité pour les employeurs (mais + d'incertitude pour les salariés),
- attaque le statut des fonctionnaires avec le passage en force du PPCR et du RIFSEEP, et en attendant les conséquences du rapport Laurent sur le temps de travail,
- continue une politique salariale régressive avec une augmentation de seulement 1,2% du point d'indice alors que les agents publics ont perdu 18% de pouvoir d'achat depuis 2000.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est, non seulement possible, mais indispensable. Son objectif primordial doit être la prise en compte de l'humain. Tout doit être fait pour éviter les régressions et les fractures sociales. Les fonctionnaires et le service public, vecteurs déterminants du « vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens, en sont le socle.

Cette CAPL se tient dans un contexte particulièrement préoccupant au regard de la situation de l'emploi à la DGFIP. Depuis 10 ans, notre administration a payé un lourd tribut, puisque près de 35 000 emplois ont été supprimés, principalement en catégorie C et B. L'administration ne prend même plus la peine de les justifier autrement que par la réduction dogmatique du déficit public. Quant au déficit social induit par ces suppressions en matière de dégradation du service public, il se creuse d'année en année.

Au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels, notamment dans la catégorie C (le TAGERFIP affichera au moins 2327 postes vacants au 31/12/2016), conduit à des déficits significatifs dans tous les départements.

Les sous-effectifs génèrent des difficultés professionnelles et humaines dans les services et surtout limitent fortement les possibilités de mutation des agents.

Pour gérer ces déficits humains, la Direction Générale essaie de répartir la pénurie en changeant notamment les règles de gestion. Dans certains départements des RAN ont déjà été fusionnées et d'autres pourraient l'être prochainement. De plus, cette année, les agents primo affectés sont « assignés à résidence » pour une période de trois ans.

Il est inadmissible que les agents fassent les frais de la politique de recrutement calamiteuse à la DGFIP ! Pour Solidaires Finances Publiques, la solution passe par un recrutement immédiat de toutes les listes complémentaires, par une politique ambitieuse et anticipée de recrutement pour les années à venir et, bien sûr, par l'arrêt des suppressions d'emplois.

Les règles locales d'affectations résultent de la déclinaison des règles nationales et sont basées sur l'ancienneté administrative des agents. De plus, nous revendiquons pour tous les agents, l'affectation nationale la plus fine possible (à la commune) sur des postes fixes.

Cette exigence passe aussi par l'identification au TAGERFIP de tous les services de direction et de toutes les structures adossées à un service (pôles enregistrement, PRS, cellules de contrôle, par exemple).

De plus, nous n'accepterons pas que des postes vacants demandés par des agents ne soient pas pourvus au motif de la répartition de la pénurie. Nous réclamons également la communication des fiches de souhaits des agents en direction ainsi que des mesures de gestion.

Le seul point positif de ce mouvement est la satisfaction de l'ensemble des demandes de rapprochement vers notre département.

Au mouvement national, 3250 demandes ont été déposées. 70 % ont obtenu satisfaction au projet, ce qui bien qu'en progrès, peut et doit encore être amélioré. Il en va de même pour les taux de satisfaction en local avec 64 % des agents ayant obtenu leur 1^{er} vœu et 11% leur 2^{ème}, sur 104 demandes.

Au-delà, des scandaleux dysfonctionnements dénoncés dans la motion intersyndicale, le point noir reste le nombre de postes vacants en C, avec 68,4 ETP manquants.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques sera particulièrement vigilant quant à l'application de toutes les règles de l'instruction et combattra toute mesure arbitraire.